



Flash n° 131

Le mot du Maire

Je tiens à vous remercier pour votre soutien lors des dernières élections municipales.

Bien que cette dernière n'ait réservé que peu de suspense, votre forte participation et le nombre de votes obtenus témoignent de votre attachement à notre commune et de votre confiance en notre équipe.

Je souhaite également exprimer ma gratitude à mon équipe, qui m'accompagne depuis plusieurs années, pour son investissement constant, ainsi qu'à nos nouveaux membres, dont l'engagement enrichit cette belle aventure collective.

Les dernières réunions de travail que nous avons menées avec nombre d'entre vous ont permis de dégager des axes de réflexion et d'action pour cette nouvelle mandature.

Nous nous y consacrerons avec sérieux, et la première étape importante sera le vote du budget 2026 lors du Conseil municipal d'avril.

L'année 2026 sera déterminante : nous y définirons un plan d'investissements pluriannuel et explorerons toutes les possibilités de financement pour concrétiser nos projets. Notre objectif reste inchangé : faire de Saint-Maurice-Montcouronne une commune toujours plus attractive, où il fait bon vivre.

Comme nous l'avons toujours fait, nous continuerons à aller à votre rencontre pour écouter vos préoccupations et partager avec vous les actions que nous menons.

Grâce à nos outils de communication, et notamment l'application PanneauPocket, qui s'est enrichie de nouveaux modules, vous resterez informés en temps réel des actualités, événements et alertes utiles à notre vie quotidienne.

C'est avec enthousiasme que nous poursuivons ce mandat à vos côtés, pour une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.

Merci pour votre confiance !

Bien à vous,

Votre maire, William Berrichillo



À l'ouverture de la session par le maire sortant, il a été procédé à l'installation du Conseil municipal et constaté le quorum.

1. ÉLECTION DU MAIRE

Le Conseil est présidé par le doyen du Conseil Municipal, M. Simon Gay, qui procède à l'élection du maire.

Un candidat : M. William Berrichillo.

Le Conseil municipal est appelé à voter à bulletin secret.

➡ **M. William Berrichillo est élu à l'unanimité.**

2. CRÉATION DE 5 POSTES D'ADJOINTS

M. le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal et propose la création de 5 postes.

➡ **Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la création de 5 postes d'adjoints au maire.**

3. ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

M le Maire propose une liste de 5 adjoints :

- MARTINI Dominique
- DELOMME Christian
- GRAZIANI Christine
- MARTINS David
- MORCEAU Michèle

Le Conseil municipal est appelé à voter à bulletin secret.

➡ **La liste proposée est élue à l'unanimité.**

4. DÉLÉGATIONS PERMANENTES AU MAIRE

M le maire expose le détail des délégations permanentes faisant l'objet du vote.

➡ **Le Conseil municipal adopte à l'unanimité l'ensemble de ces délégations.**

5. INDEMNITÉS DE FONCTION AU MAIRE ET AUX ADJOINTS

Considérant qu'il convient de fixer le taux des indemnités de fonction alloués au Maire et aux Adjoints, M. le Maire propose les taux suivants : 55,7 et 21,4 de valeur du point d'indice au 1er janvier 2026

➡ **Le Conseil municipal adopte à l'unanimité ces taux d'indemnisation.**

6. DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU CCAS

M. Le Maire propose la création de 4 postes, pour accompagner Mme Michèle Morceau, adjointe déléguée au CCAS.

➡ **Après délibération, sont nommées à l'unanimité Mmes Gaëlle Bressanelli, Catherine Fischer, Elvire Schmit.**

7. CRÉATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

M. Le Maire propose la création de 4 postes de titulaires et 4 postes de suppléants.

➡ **Après délibération, sont nommées à l'unanimité :**

Titulaires : C. Delomme, D. Martins, A. Passier, T. Jaquin

Suppléants : D. Martini, G. Bressanelli, S. Gay, A. Loureiro

A l'issue du Conseil municipal, les adjoints ont reçu leurs délégations :

MARTINI Dominique	Communication et relations avec les associations
DELOMME Christian	Travaux et sécurité
GRAZIANI Christine	Enfance et vie scolaire
MARTINS David	Urbanisme et patrimoine
MORCEAU Michèle	CCAS et fonctionnement général

CARNAVAL DES ENFANTS

En évitant les gouttes, le char a guidé sa troupe jusqu'à la salle polyvalente où le Bonhomme Hiver a été brûlé.

Les enfants - et les adultes - ont pu ensuite jouer aux jeux proposés par CAP SUR LE JEU (un grand merci à l'équipe !) et se restaurer au cours d'un goûter.



CONCERT DU QUATUOR À CORDE DE L'ORGE

LA MAISON DE LA MUSIQUE avait invité dimanche 29 mars, quatre jeunes musiciens talentueux, promis à un riche avenir, Raphaël Dauriat et Thibault Brétécher, violons, Madalin Noël, Alto et Noémie Dournaud, Violoncelle. Ils ont su faire voyager le public depuis le classicisme de Mozart jusqu'au post-romantisme d'un compositeur peu connu, York Bowen, en passant par le célèbre Quatuor n°12 de Dvořák aux accents folkloriques américains. Nul doute que leurs noms seront très bientôt connus !



INSTALLATION DE NICHOURS POUR LES MÉSANGES

Aider les mésanges à nicher offre de nombreux avantages :

CONTRÔLE NATUREL DES RAVAGEURS : Les mésanges se nourrissent d'insectes nuisibles comme les chenilles, les pucerons ou les mouches.

SOUTIEN À LA BIODIVERSITÉ : En offrant un habitat sûr pour la nidification, les niochirs aident à préserver les populations de mésanges, essentielles à l'équilibre des écosystèmes, notamment dans les zones urbaines ou agricoles où les cavités naturelles se raréfient.

LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES : Les mésanges consomment également des moustiques, contribuant à limiter leur prolifération et à améliorer le confort des espaces extérieurs en été.

IMPACT POSITIF SUR LES AUTRES ESPÈCES : Leur présence attire souvent d'autres oiseaux ou petits animaux, enrichissant ainsi la diversité locale et renforçant la résilience des écosystèmes.

La CCPL nous a fourni 4 niochirs que François Huberdeau, leur concepteur, a installé aux alentours de l'école. Nous espérons voir très bientôt des mésanges y élire domicile.



Le Conseil des Sages® a besoin de vous !

Seniors, vos compétences et votre expérience sont une force pour notre ville. Rejoignez cette instance citoyenne pour contribuer, aux côtés des élus et des habitants, à améliorer notre cadre de vie et à renforcer le lien social. L'engagement y est libre, bénévole et ouvert à toutes et tous.

Élections prochaines : que vous soyez nouveau-velle ou membre actuel-le, votre participation est la bienvenue.

Merci d'adresser votre candidature par mail à accueil@mairie-smm91.fr ou par courrier à la mairie à l'attention de Monsieur le maire.



A bientôt !

AU PRINTEMPS : QUE FAIRE POUR LES ABEILLES ?



1 - Surveiller les maisons et leurs abords à la recherche de nids primaires de **frelons asiatiques**.

Ne les détruisez pas vous-mêmes !

2 - Faire recupérer les **essaims** d'abeilles, avant qu'ils partent s'installer dans une cheminée.



Dans tous les cas, appelez immédiatement Francis au 06.08.28.86.56, c'est gratuit.

Votre application Panneau Pocket évolue !

Vous pouvez maintenant y retrouver différents modules, selon les thématiques qui vous intéressent.

Vos informations courantes et les alertes sont toujours accessibles dans le 1^{er} module « Infos et Alertes »

Vous pouvez également signaler des incidents (dépôt sauvage, chute d'arbre, ...) sur la commune dans le module « Signalements ».



SIREDOM

Collecte des végétaux le jeudi des semaines impaires, l'après-midi.
Sortie des containers la veille au soir au plus tôt.

RAPPELS

Travaux extérieurs

Les outils thermiques et électriques sont interdits le dimanche.
Le brûlage des végétaux est interdit.
(pour plus d'info, voir les arrêtés municipaux sur le site ou en mairie)



Apéro-Jazz

The Little Big Band & Sing Swing
Samedi 11 avril, 19h, salle polyvalente



Conseil municipal

Le 22 avril, 20h, salle du conseil



Don du sang

Vendredi 17 avril
De 15h à 19h30
Salle polyvalente

